

**MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

**MUNICIPALITÉ D'ALBANEL**

**2020-07-06**

**PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à huis clos par voie de visioconférence, le lundi 6 juillet 2020 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère  
Isabelle Thibeault, conseillère  
MM. Tommy Laliberté, conseiller  
Stéphane Bonneau, conseiller  
Dave Plourde, conseiller  
Jason Turner, conseiller

Chacune des personnes présentes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par visioconférence : la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Madame Stéphanie Marceau fait fonction de secrétaire-trésorière.

**20-155**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 29 mars 2020 par le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020, jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020, jusqu'au 16 avril 2020 par le décret numéro 418-2020 du 7 avril 2020, jusqu'au 24 avril 2020 par le décret numéro 460-2020 du 15 avril 2020, jusqu'au 29 avril 2020 par le décret numéro 478-2020 du 22 avril 2020, jusqu'au 6 mai 2020 par le décret numéro 483-2020 du 29 avril 2020, jusqu'au 13 mai 2020 par le décret numéro 501-2020 du 6 mai 2020, jusqu'au 20 mai 2020 par le décret numéro 509-2020 du 13 mai 2020, jusqu'au 27 mai 2020 par le décret numéro 531-2020 du 20 mai 2020, jusqu'au 3 juin 2020 par le décret numéro 544-2020 du 27 mai 2020, jusqu'au 10 juin 2020 par le décret numéro 572-2020 du 3 juin 2020, jusqu'au 17 juin 2020 par le décret numéro 593-2020 du 10 juin 2020 et jusqu'au 23 juin 2020 par le décret numéro 630-2020 du 17 juin 2020;

CONSIDÉRANT le dernier décret numéro 667-2020 du 23 juin 2020 qui prolonge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE, par les arrêtés numéros 2020-003 du 14 mars 2020, 2020-004 du 15 mars 2020, 2020-005 du 17 mars 2020, 2020-006 du 19 mars 2020, 2020-007 du 21 mars 2020, 2020-008 du 22 mars 2020, 2020-009 du 23 mars 2020, 2020-010 du 27 mars 2020, 2020-011 du 28 mars 2020, 2020-012 du 30 mars 2020, 2020-013 du 1er avril 2020, 2020-014 du 2 avril 2020, 2020-015 du 4 avril 2020, 2020-016 du 7 avril 2020, 2020-017 du 8 avril 2020, 2020-018 du 9 avril 2020, 2020-019 et 2020-020 du 10 avril 2020, 2020-021 du 14 avril 2020, 2020-022 du 15 avril 2020, 2020-023 du 17 avril 2020, 2020-025 du 19 avril 2020, 2020-026 du 20 avril 2020, 2020-027 du 22 avril 2020, 2020-028 du 25 avril 2020, 2020-029 du 26 avril 2020, 2020-030 du 29 avril 2020, 2020-031 du 3 mai 2020, 2020-032 du 5 mai 2020, 2020-033 du 7 mai 2020, 2020-034 du 9 mai 2020, 2020-035 du 10 mai 2020, 2020-037 du 14 mai 2020, 2020-038 du 15 mai 2020, 2020-039 du 22 mai 2020, 2020-041 du 30 mai 2020, 2020-042 du 4 juin 2020, 2020-043 du 6 juin 2020, 2020-044 du 12 juin 2020, 2020-045 du 17 juin 2020 et 2020-047 du 19 juin 2020, le ministre a également pris certaines mesures afin de protéger la population;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public, et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1.** Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020
- 4.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020
- 5. ADMINISTRATION**
  - 5.1** Acceptation de la liste des comptes de juin 2020
  - 5.2** Rapport des revenus de juin 2020
  - 5.3** Édifice municipal – Autorisation de la signature du contrat de conciergerie

- 6. TRANSPORTS**
  - 6.1** PAAVL – Demande d’aide financière pour l’exercice financier 2020-2021
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 7.1** MELCC – Volet 1 du PPASEP
- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 8.1** Rapport de l’inspecteur en bâtiment de juin 2020
  - 8.2** Rechargement sur la rue du Parc Pagé
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1** Accueil de la piscine municipale – Autorisation d’embauche de deux préposées
  - 9.2** Programme *Fonds pour l’accessibilité* du gouvernement fédéral – Acceptation du dépôt d’un projet pour l’installation de portes accessibles
- 10. DONS, COMMANDITES ET ABONNEMENTS**
  - 10.1** Demande de dons et de commandites pour juillet 2020
- 11. RÉOLUTIONS**
  - 11.1** Préposée à l’entretien paysager – Grille salariale
  - 11.2** Changement de numéros civiques sur la rue Charles-Albanel
- 12. FORMATIONS**
- 13. INFORMATION**
- 14. INVITATIONS**
- 15. CORRESPONDANCE**
- 16. SUIVI DES COMITÉS**
- 17. AUTRES SUJETS**
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**20-156**

**2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
 APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel adopte l’ordre du jour tel que présenté en laissant l’ordre du jour ouvert à d’autres sujets.

**20-157**

**3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2020**

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
 APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel décrète l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020.

**20-158**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020 comme présenté aux membres du conseil.

**CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES**

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **544 798,10 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Marceau, CPA, CA  
Directrice générale

**5. ADMINISTRATION**

**20-159**

**5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE JUIN 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de juin 2020 telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	407 301,88 \$
Comptes payés	70 464,81 \$
Salaires nets et REER de juin 2020	67 031,41 \$
<b>Total :</b>	<b>544 798,10 \$</b>

**5.2 RAPPORT DES REVENUS DE JUIN 2020**

Le rapport des revenus pour le mois de juin 2020, d'une somme de **94 134,88 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par la directrice générale.

20-160

**5.3 ÉDIFICE MUNICIPAL – AUTORISATION DE LA SIGNATURE DU CONTRAT DE CONCIERGERIE**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d’Albanel, dans la résolution n° 19-242 adoptée à la séance ordinaire du 4 novembre 2019, a autorisé l’embauche de madame Nadia Dion à titre de concierge pour l’édifice municipal et la Bibliothèque Denis-Lebrun;

ATTENDU QUE le contrat d’embauche n’avait pas été signé par les deux parties;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel autorise madame Stéphanie Marceau, directrice générale, et madame Francine Chiasson, mairesse, à signer le contrat d’embauche de madame Nadia Dion pour la conciergerie de l’édifice municipal et de la Bibliothèque Denis-Lebrun.

**6. TRANSPORTS**

20-161

**6.1 PROGRAMME D’AIDE À L’AMÉLIORATION DE LA VOIRIE LOCALE (PAAVL) – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE POUR L’EXERCICE FINANCIER 2020-2021**

ATTENDU QUE, chaque année, le ministère des Transports (MTQ), dans le cadre du *Programme d’aide à l’amélioration de la voirie locale – Projets particuliers d’amélioration*, accorde une subvention aux municipalités de la circonscription;

ATTENDU QU’afin d’obtenir une subvention, il faut soumettre une liste des travaux à exécuter pour la période 2020-2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel soumet la liste des travaux à faire au 1<sup>er</sup> Rang, Grand Rang Sud, route Dumais et 3<sup>e</sup> Rang, par le biais du formulaire « Demande d’aide financière – Exercice financier 2020-2021 », soit :

- Construction ou amélioration de chaussées;
- Construction ou remplacement de ponceaux (moins de 4,5 m).

20-162

**7. HYGIÈNE DU MILIEU**

**7.1 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) – VOLET 1 DU PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE (PPASEP)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Albanel a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Albanel désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

Monsieur Patrice Perreault, directeur général adjoint aux travaux publics, ou madame Stéphanie Marceau, directrice générale, soient autorisés à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

**8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE JUIN 2020**

Le rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de juin fait état de :

<b>Nature des demandes</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total \$</b>
Permis de construction (résidentiel)	3	698 000 \$
Permis de construction (autre)	6	55 200 \$
Permis de rénovation	26	205 466 \$
Permis d'installation septique	8	
Recherche pour certificat de localisation	2	

20-163

**8.2 RECHARGEMENT SUR LA RUE DU PARC PAGÉ**

CONSIDÉRANT QU'un tronçon de la rue du Parc Pagé est en gravier requérant un rechargement;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessiteront 170 tonnes de gravier ainsi que les services d'une niveleuse;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise monsieur Patrice Perreault, directeur adjoint aux travaux publics, à procéder à des travaux de rechargement sur une partie de la rue du Parc Pagé au coût d'approximativement 3 500 \$.

**9. LOISIRS ET CULTURE**

**20-164**

**9.1 ACCUEIL DE LA PISCINE MUNICIPALE – AUTORISATION D'EMBAUCHE DE DEUX PRÉPOSÉES**

ATTENDU QU'en raison de la situation actuelle, la piscine publique d'Albanel ne peut accepter plus de trente personnes à la fois;

ATTENDU QU'afin d'assurer le bon fonctionnement et le respect des règles instaurées en raison de la pandémie du Covid-19, il est important d'avoir des préposés à l'accueil;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche de Mmes Alexia Sasseville et Jane Martel à titre de préposées à l'accueil de la piscine au salaire horaire de 13,35 \$/heure.

**20-165**

**9.2 PROGRAMME FOND DE L'ACCESSIBILITÉ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL – ACCEPTATION DU DÉPÔT D'UN PROJET POUR L'INSTALLATION DE PORTES ACCESSIBLES**

ATTENDU QU'aucun des immeubles appartenant à la Municipalité ne possède de porte automatique facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite;

ATTENDU QUE ces immeubles sont des immeubles publics auxquels toute la population devrait avoir accès facilement;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le dépôt d'un projet au *Programme fonds de l'accessibilité* du gouvernement fédéral pour l'installation de portes accessibles aux personnes à mobilité réduite à l'édifice municipal, au Centre communautaire, à la Bibliothèque Denis-Lebrun ainsi qu'à la Maison du Patrimoine.

Le conseil autorise également madame Stéphanie Marceau, directrice générale, à signer tout document inhérent à ladite demande.

## **10. DONS, COMMANDITES ET ABONNEMENTS**

**20-166**

### **10.1 DEMANDES DE DONS ET DE COMMANDITES POUR JUILLET 2020**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reçoit plusieurs demandes de dons et commandites chaque mois;

CONSIDÉRANT QU'il est plus simple de regrouper ces demandes afin d'en faciliter l'analyse et la présentation;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise les versements de dons aux organismes suivants :

Maison Colombe-Veilleux – Campagne de financement 2020	100 \$
<b>Total</b>	<b>100 \$</b>

## **11. RÉSOLUTIONS**

**20-167**

### **11.1 PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN PAYSAGER– GRILLE SALARIALE**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a adopté une grille salariale sommaire pour ses employés saisonniers non syndiqués dans la résolution n° 19-144, adoptée lors de la séance ordinaire du 3 juin 2019;

ATTENDU QUE le salaire de la préposée à l'entretien paysager affichée a dû être révisé;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :



QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel accepte la révision de la grille salariale de la préposée à l'entretien paysager à celle des employés saisonniers, telle que présentée ci-dessous :

<b>PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE, PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN PAYSAGER</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
	2 %	2,25 %	2,25 %	2,50 %
	17,57 \$	17,97 \$	18,37 \$	18,83 \$

Le document sera ajouté aux livres des annexes.

**20-168**

### **11.2 CHANGEMENT DE NUMÉROS CIVIQUES SUR LA RUE CHARLES-ALBANEL**

CONSIDÉRANT QUE les numéros civiques sur la rue Charles-Albanel sont attribués depuis longtemps;

CONSIDÉRANT QU'avec le nombre de nouvelles constructions au cours des dernières années les numéros civiques disponibles se sont épuisés;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le changement de certains numéros civiques sur la rue Charles-Albanel comme indiqué ci-dessous :

<b>NUMÉROS CIVIQUES</b>		<b>PROPRIÉTAIRE</b>
<b>Ancien</b>	<b>Nouveau</b>	
81	89	Steeve Bussièrès
87	91	Frédéric Lamothe

### **12. FORMATIONS**

### **13. INFORMATION**

### **14. INVITATIONS**

### **15. CORRESPONDANCE**

### **16. SUIVI DES COMITÉS**

En raison des mesures préventives, la plupart des comités ont suspendu leurs activités et, pour cette raison, les conseillers n'ont pas de mention à faire à ce point.

### **17. AUTRES SUJETS**

**18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la présente séance, les questions posées portent sur les sujets suivants :

- Les remerciements d'une résidente du 1<sup>er</sup> Rang pour l'épandage de l'abat-poussière.

**20-169**

**19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 20 h 31.

Fait et passé à Albanel en ce sixième jour de juillet 2020.

---

FRANCINE CHIASSON, mairesse

---

STÉPHANIE MARCEAU, CPA, CA, directrice générale